

Association de Soutien du Groupe Scout de Covatannaz – Prilly

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2019

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du président.
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.
4. Acceptation des comptes et décharge au comité.
5. Rapport de l'intendant.
6. Rapport du responsable auprès de l'Union des Sociétés de Prilly (USP).
7. Elections du comité et élection des vérificateurs des comptes.
8. Modification des statuts : changement de la date de clôture des comptes (actuellement : 31 mars ; proposé : 31 décembre)

Proposition de modification des statuts

L'article 13 est modifié comme suit :

Art. 13 L'assemblée générale est convoquée par le comité au moins une fois par an, dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice (clôture fixée au **31 décembre**), et, en outre, aussi souvent que cela est nécessaire.

L'article 26 est modifié comme suit :

Art. 26 L'exercice comptable se termine le **31 décembre** de chaque année.

9. Divers et propositions individuelles.

Excusés: M. Jacques Nicod, M. Nicolas Reymond, M. Damien Freemantle, Jade et Samuel Monnier, Christine et Gérald Pafumi, Apolline Mariaux, Véronique Beez, Marlène Henri Lendi et Keo Zahn, Bernard et Micheline Dido, Nicolas Rey, Mme Françoise Freimuller.

Présents : Liste de présence en annexe.

1. PV de la dernière assemblée.

Le Procès-verbal de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du président.

Autant à certains moments l'association a eu des moments de tranquillité, autant en ce moment, la vie de l'association est assez mouvementée. Le comité a dû se voir plus souvent ces derniers mois car nous avons appris en fin d'année dernière que la garderie « L'Oiseau Lyre », locataire de l'étage supérieur de la maison scout a fermé à mi-juillet et ne payait plus ses loyers depuis septembre. Nous attendons le départ de la locataire pour le 1^{er} juillet prochain et si elle n'a toujours pas vidé les locaux nous nous verrons dans l'obligation de faire suivre les démarches par un agent d'affaire.

Nous sommes également à la recherche d'un nouveau locataire et nous envisageons différentes solutions pour relouer ces locaux, que ce soit en tant que location régulière ou occasionnelle.

Comme déjà annoncé lors de la dernière assemblée générale, Alexandre Wahli remet son poste de Président après 19 ans de présidence. Durant l'année, il a trouvé une personne intéressée à reprendre le poste de Président du comité de l'association, il présente alors M. Didier Péclard qui a déjà participé à quelques séances du comité.

3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.

Joël Widmann nous présente les comptes de l'exercice 2018-2019 clôturés au 31 mars 2019.

Au niveau des produits :

Locations : on constate une baisse significative due à l'arrêt des paiements de notre locataire au mois de septembre . Il reste une résultante de Frs. 9'000.- qui tombera à 0.- dans le prochain exercice en l'absence de nouveau locataire.

Lotos : On constate une augmentation due au changement de système des lotos qui a passé d'un système Vaudois à un système Fribourgeois.

Cotisations : on constate quelques fluctuations sans explications spécifiques autant dans les anciens que les actifs.

Subside Energie : Pour mémoire, le subside de 21'740 Frs de était un subside unique reçu à la suite des travaux.

Les totaux : Les points énumérés précédemment impacts bien sûr les totaux qui chutent de près de 35'000 Frs entre les deux derniers exercices.

Au niveau des charges :

Electricité et chauffage : Les acomptes étant restés calés sur l'avant travaux, des factures de décomptes d'électricité et de gaz ont été reçus à 0 Frs et il en va de même pour une série d'acomptes. L'effet a peut-être été également accentué par l'absence de la locataire sur de longues périodes.

Entretien immeuble : Ces frais sont liés principalement à l'usure de la nourrice d'eau qui présentait des fuites multiples et qui a conduit à 3 interventions conséquentes par l'installateur sanitaire.

Amortissement usuel : Correspond à l'amortissement de la cabane « ancien » de 3'200 Frs et de l'amortissement de la cabane « rénovation » pour 4'128.15 Frs.

Divers : 500.- Frs à titre d'attribution à la provision pour le 75ème du Groupe Scout.

Le déficit de l'Association se monte à 4'290.27 qui est dû intégralement à l'arrêt du paiement des loyers de la location de la crèche-garderie.

Au niveau du bilan, il nous restait un solde pour petits travaux de 6'000 Frs qui, au vu de la santé de la chaudière, sera reconverti en fond de rénovation dans le prochain exercice et sera certainement utilisé dans un nouveau moyen de chauffage.

Les liquidités actuelles couvrent le capital social, le bénéfice reporté et le solde de la provision pour rénovation laissée pour solde. La fortune de l'Association, après attribution du déficit 2018-2019 se monte à 108'327.56, sa dotation en capital étant toujours intacte.

Remerciement est fait à toutes les personnes qui œuvrent en faveur de notre Association, par leur soutien, leur engagement et leur disponibilité, ainsi que vous tous présents ici cet après-midi.

Plusieurs questions ont été posées par les personnes présentes :

- Est-ce que la commune nous fait une dotation annuelle ? Non mais elle nous a fait un prêt de 100'000.- à 0 % remboursable sur 100 ans + il y a également un droit de superficie qui nous a été alloué par la commune.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2019

- page 4 -

- Est-ce que l'augmentation des charges au niveau de l'eau est lié à la fuite d'eau ? Non, il n'y avait pas assez de fuite pour expliquer cette augmentation mais la locataire a beaucoup arrosé l'année dernière.

- Que faire si on n'arrive pas à relouer ? Le comité se penche sur les différentes solutions pour relouer les locaux.

M. Alain Leuenberger, papa d'un scout, informe l'assemblée qu'en cas d'expulsion forcée, c'est au propriétaire de payer les démarches et le déménagement avant que la locataire ne doive rembourser les frais pour autant qu'elle soit solvable. Il connaît des agents d'affaire qui pourrait peut-être nous aider et nous propose de nous donner quelques noms.

4. Acceptation des comptes et décharge du comité.

Mme Pascale Van Landuyt et M. Marc Alloï ont contrôlé les comptes avec Joël Widmann ces derniers jours.

Mme Pascale Van Landuyt présente le rapport des contrôleurs aux comptes, atteste de la bonne tenue des comptes et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2017-2018.

Les comptes sont acceptés à la majorité et décharge est donnée aux contrôleurs aux comptes et au comité.

Alexandre Wahli remercie Joël Widmann de son travail rigoureux.

5. Rapport de l'intendante.

Lucia Modolo Pfaehler donne son premier rapport, elle s'était proposée de reprendre le poste d'intendante suite à Joël Widmann lors de la dernière assemblée générale. On lui avait dit que ce n'était pas beaucoup de travail mais cette année a été assez occupée à cause des problèmes de chaudière + liés à la locataire.

Heureusement, on est une bonne équipe qui s'entraide au mieux et Joël Widmann l'a toujours aidée en cas de problèmes avec le bâtiment.

Vu qu'elle n'est pas du tout spécialisée dans le bâtiment, elle se demande si dans les parents il n'y aurait pas des parents qui pourraient parfois aider en fonction de leurs connaissances.

Pour les problèmes rencontrés concernant la chaudière, Lucia a fait venir 3 entreprises pour avoir des devis, elle a reçu les 3 devis dont le dernier hier seulement.

Elle va les regarder plus attentivement avec le comité afin de prendre une décision quant à l'entreprise qui sera choisie.

Dans l'assemblée, M. Barras demande si l'entreprise qui est venue réparer la chaudière a également fait un devis : Non, car l'entreprise Elco ne vend pas de chaudières, ce sont eux qui ont fortement conseillé de la faire changer.

Un remerciement est fait à la commune de Prilly qui nous a prêté les tables pour la journée.

6. Rapport du responsable auprès de l'Union des Sociétés de Prilly (USP).

Gaspard Jaccottet, responsable auprès de l'USP fait savoir par l'intermédiaire de Lucie Steiner qu'il n'y a rien de spécial à annoncer concernant l'USP pour l'année écoulée.

7. Election du comité et élection des vérificateurs des comptes.

Alexandre annonce son départ comme il l'avait déjà dit lors de la dernière assemblée générale et est heureux de présenter Didier Péclard qui reprendra le poste de Président.

Didier Péclard se présente, il est père de 3 scoutes, il a été lui-même scout dans l'enfance et a décidé de se proposer pour ce poste car il est toujours très impressionné par le travail de la maîtrise et de leur implication.

L'assemblée élit par acclamation Didier Péclard comme nouveau Président.

M. Alloï et Mme Van Landuyt acceptent de continuer à être contrôleurs aux comptes pour l'année prochaine.

Le comité se constitue donc dorénavant comme suit :

Président : Didier Péclard.

Caissier : Joël Widmann.

Intendante : Lucia Modolo Pfaehler.

Secrétaire : Corinne Emery.

Représentante du groupe scout : Lucie Steiner (chef de groupe).

Joël Widmann fait un petit discours pour rappeler le parcours d'Alexandre Wahli et le remercie pour ces 19 années de présidence. Un cadeau lui est offert de la part du comité et de la maîtrise.

8. Modification des statuts : changement de la date de clôture des comptes (actuellement : 31 mars ; proposé : 31 décembre)

Alexandre explique les changements qui sont proposés pour changer les statuts afin de changer la fin de l'exercice comptable au 31 décembre au lieu du 31 mars et que les comptes soient rendus maximum 6 mois après la fin de l'exercice, suite à un message d'un membre qui pensait que rendre les comptes jusqu'à 9 mois après la fin de l'exercice était un peu long.

L'assemblée valide donc les changements de statuts inscrits ci-dessous :

L'article 13 est modifié comme suit :

Art. 13 L'assemblée générale est convoquée par le comité au moins une fois par an, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice (clôture fixée au **31 décembre**), et, en outre, aussi souvent que cela est nécessaire.

L'article 26 est modifié comme suit :

Art. 26 L'exercice comptable se termine le **31 décembre** de chaque année.

Le prochain exercice comptable sera donc un peu plus court car il couvrira la période du 1^{er} avril au 31 décembre seulement.

9. Divers et propositions individuelles.

Joël Widmann demande aux personnes présentes si la façon de faire l'assemblée générale comme effectuée aujourd'hui, avec un repas qui permet de faire un peu plus connaissance avec les chefs et les autres parents convient. Les personnes présentes trouvent que c'était très bien comme ça.

Alexandre remercie les membres du comité pour leur travail durant ces dernières années.

Il n'y en a pas d'autres propositions, l'assemblée générale se finit donc par la présentation des groupes par les chefs.

L'assemblée se termine à 15h15.

Le Président

Alexandre Wahli

La secrétaire

Corinne Emery

Présentation des unités :

Lucie Steiner, cheffe de groupe, nous informe que la meute et la troupe ont programmés une activité pour cet après-midi que nous pourrons aller faire avec eux, vu l'heure de fin de l'assemblée générale il ne reste pas beaucoup de temps avant l'heure des 4 heures, mais les parents intéressés pourront aller rejoindre les jeunes.

Dans le groupe cette année :

L'effectif total de 84 est augmenté par rapport aux dernières années car il y a eu pas mal de nouveaux scouts et surtout un nouveau groupe appelé : pionniers qui est constitué d'anciens chefs qui s'organisent régulièrement des séances.

A la troupe, il y a eu plusieurs nouvelles inscriptions mais chaque année il y a plusieurs louveteaux qui passent aux éclaireurs, raison pour laquelle il est important de rechercher régulièrement de nouveaux jeunes.

Pour ce qui est des éclaireurs, ils sont environ 27. Chaque année il y a 2 week-ends organisés par les chefs ce qui leur apprend à devoir gérer un budget, trouver un lieu, organiser des activités.

Dorénavant, les picos restent picos 2 ans au lieu de 1 an précédemment, ça permet d'avoir toujours un minimum de jeunes pour pouvoir organiser des activités. Cette année ils ont fait plusieurs activités dont la Picoloc où ils ont habités 1 semaine dans la maison scoutie en groupe.

Quelques jeunes se sont rendus aux Grangettes pour faire le nettoyage comme chaque année même si régulièrement c'est annulé à cause du temps. C'est toujours assez difficile de trouver des jeunes intéressés.

Plusieurs jeunes éclaireurs et picos ont participé aux 100km de marche (en moins de 24h) organisé par le groupement de Montbenon. Ils n'ont malheureusement pas réussi à aller jusqu'au bout mais la personne du groupe de Covatannaz qui a le mieux réussi a parcouru environ 85 km. Seuls quelques groupes sont arrivés au bout de cette marche.

Cette année tous les jeunes vont se retrouver au même camp d'été. Les Picos iront un peu avant la date du camp pour organiser le campement.